



Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

31 mars 2025

CONCLUSION DE L'ÉVALUATION

Peterborough, Ontario – Exigence en matière de service de la circulation aérienne

Conformément à l'article 15 de la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile*, L.C. 1996, c. 20 (la *Loi sur les SNA*), la période d'avis de proposition concernant la modification par NAV CANADA des services de navigation aérienne civile à l'aéroport de Peterborough, Ontario, est maintenant terminée.

NAV CANADA a examiné les observations des parties prenantes et d'autres participants concernant la modification proposée. L'évaluation a confirmé que toutes les informations pertinentes avaient été soumises de manière appropriée aux étapes antérieures du processus d'étude aéronautique.

Par conséquent, NAV CANADA demandera maintenant à Transports Canada d'approuver les modifications suivantes aux services de navigation aérienne civile :

- 1) Mettre en œuvre le service consultatif d'aéroport (AAS), le service de contrôle des véhicules (VCS) et le service consultatif au sol (GND ADV), 15 heures par jour de 6 h à 21 h, heure locale,
- 2) Installer un service automatique d'information sur les terminaux (ATIS) et
- 3) Établir un moyen de surveillance jusqu'à environ 200 pieds au-dessus du niveau du sol (AGL) dans la zone de contrôle de 5 NM à l'aéroport de Peterborough et jusqu'à 1 000 pieds AGL dans un rayon de 10 NM de l'aéroport.

Tout autre commentaire ou question peut être envoyé par écrit à l'adresse suivante :

NAV CANADA
Niveaux de service
151, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5H3
Canada

Par courriel: studies.etudes@navcanada.ca